

ACC Distribution
SAS au Capital de 100 000 €
"Les Portes du Paillo" 5 Rue MARECHAL VAUBAN
06300 NICE 04 93 26 62 82
RCS NICE : 445 353 730 00022
Code NAF : 52GH FR 38 443 353 730
direction des ventes

Désignation de l'entreprise : ACC DISTRIBUTION
Adresse de l'entreprise : 5 RUE MARECHAL VAUBAN LES PORTS 06300 NICE
SIRET : 4 4 5 3 5 9 7 3 0 0 0 0 2 2
Durée de l'exercice en nombre de mois : 1 2
Durée de l'exercice précédent : 1 2

Exercice N clos le : 31 12 2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	821
	Fonds commercial (1)	AH	AI	37 900
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 348
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	4 583
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	284 410
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 304
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV	151	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	142 273	
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	19 330	
TOTAL (II)		BJ	BK	468 844
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	87 223
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	22 884
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	5 484
	Autres créances (3)	BZ	CA	57 783
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	1 700
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	27 594
	TOTAL (III)	CJ	CK	247 012
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	715 856
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	142 273
Clause de réserve de propriété * :		Immobilsations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACC DISTRIBUTION				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100...000...)					DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	
	Report à nouveau					DH	277	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(53 553)	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	56 724	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	333 339	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	47 726	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	2 439	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	198 198	
	Dettes fiscales et sociales					DY	67 774	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	9 654	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	659 132		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	715 856		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	497 443	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	42 094		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5, rue Maréchal Vauban
Les Portes du Palio
06300 NICE

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 :

SOMMAIRE	INFORMATIONS	
	PRODUITES	NON PRODUITES
<u>I-REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>		
Méthodes d'évaluation	X	
Calcul des amortissements et des provisions	X	
Changement de méthode		X
Déroptions		X
Informations complémentaires	X	
<u>II-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>		
Etat de l'actif immobilisé (renvoi imprimé fiscal n°2054)		X
Etat des amortissements (renvoi imprimé fiscal n°2055)		X
Etats des provisions (renvoi imprimé fiscal n°2056)		X
Etat des échéances des créances et des dettes (renvoi imprimé fiscal n°2057)		X
Informations complémentaires sur: Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X
Frais d'établissement	X	
Frais de recherche et de développement		X
Fonds commercial	X	
Charges à payer	X	
Produits à recevoir	X	
Charges constatées d'avance	X	
Produits constatés d'avance		X
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X
Composition du capital social	X	
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		X
Ventilation du chiffre d'affaires net	X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X
<u>III-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
Crédit bail	X	
Engagements financiers		X
Engagements de retraite		X
Dettes garanties par des sûretés réelles	X	
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X
Rémunérations des dirigeants	X	
Effectif moyen	X	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		X
Liste des filiales et participations (renvoi imprimé fiscal n°2059G)		X
<u>IV-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>		
Produits et charges exceptionnels (renvoi imprimé fiscal n°2053)		X
Transferts de charges		X
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		X

**V-TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES**

	X
--	---

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **715 856 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de **1 374 731 Euros** et dégageant un déficit net comptable de **53 553 Euros**.

L'exercice a une durée de **12** mois, couvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- *continuité de l'exploitation,
- *indépendance des exercices,
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE:

R.A.S.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

R.A.S.

1/ composition du capital social

TITRES	VALEUR NOMINALE		NOMBRE DE TITRES	
	début exercic	fin exercice	début exercice	fin exercice
parts sociales	50 €	50 €	2000	2000

2/ fonds commercial

nature	montant des éléments				dépréciation
	achetés	réévalués	reçus en apports	global	
éléments incorporels			32 900 €	32 900 €	0 €
éléments incorporels ABC 2000/Mme DERT	5 000 €			5 000 €	0 €

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

3/ autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

nature	valeur d'amortissement	taux d'amortissement
logiciel KEZIA	465 €	100%
marque déposée "A l'Ombre du Caféier "	98 €	100%
création site internet "A.O.C."	6 600 €	33%
module e-commerce &pay pal sur site A.O.C.	650 €	33%
licence OFFICE 2016	356 €	100%

4/ immobilisations corporelles

En raison de la taille de l'entreprise ainsi que la nature de ses immobilisations, les nouveaux règlements CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et n°2004-06 du 23 novembre 2004 concernant notamment la décomposition des immobilisations corporelles, n'ont pas été appliqués.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue:

- * Autres ensembles immobiliers : 20 ans
- * Distributeurs Automatiques Boissons Chaudes et Froides, Confiseurs et Autres D.A. : de 1 à 5 ans
- * Fontaines à eau : 5 ans
- * Machines à café : de 1 à 5 ans
- * Matériels D.A. : de 3 à 5 ans
- * Autres matériels d'exploitation : de 3 à 10 ans
- * Agencements, installations : de 5 à 10 ans
- * Matériel de Transport : de 3 à 5 ans
- * Matériel informatique et de bureau : de 3 à 5 ans
- * Mobilier : de 5 à 10 ans

5/ créances immobilisées

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

6/ évaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

7/ évaluation des créances et des dettes

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

8/ stocks :

Les stocks de marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

9/ disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

10/ produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 050 €
Autres créances	56 579 €
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	
	63 629 €

11/ charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan Montant

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 994 €
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	86 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 096 €
Dettes fiscales et sociales	19 602 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	0 €

Total 31 778 €

12/ charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance Montant

Charges d'exploitation	27 594 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Total 27 594 €

Produits constatés d'avance Montant

Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	

Total 0 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

13/ ventilation du chiffre d'affaires net

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-21°)

Répartition par secteur d'activité Montant

	Montant	
ventes de café (grain, dosettes et capsules)	386 690 €	28%
ventes autres denrées alimentaires et boissons	31 692 €	2%
ventes d'autres marchandises	27 723 €	2%
locations ventes de fontaines à eau, machines à café et distributeurs automa	64 016 €	5%
recettes des ventes par automates et par machines à café professionnelles	860 454 €	63%
prestations de services	4 157 €	0%

Total 1 374 731 €

14/ rémunération des dirigeants

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-18°)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	43 074 €
des organes d'administration	
des organes de surveillance	
Total	43 074 €

15/ effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Total	6	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

16/ dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Montant restant dû en capital :	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	290 838 €
Emprunts et dettes financières divers :	
Total	290 838 €

En ce qui concerne les emprunts en cours, les intérêts et autres frais annexes restant à échoir au 31/12/2024 reviennent au montant total de :

16 234 €

17/ credit bail

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 53)

crédits baux mobiliers relatifs à des matériels d'exploitation et de transport

valeur d'origine	97 115 €
cumuls amortissements en fin d'exercice	35 912 €

valeur nette comptable en fin d'exercice	61 203 €
--	----------

cumuls redevances payées en fin d'exercice	45 318
--	--------

redevances restant à payer	
- à un an au plus	38 487 €
- entre 1 et 5 ans	47 079 €
- à plus de 5 ans	
Total	85 565 €

valeur résiduelle (option d'achat fin de contrat)	12 151 €
---	----------

montant en charge sur l'exercice	35 497 €
----------------------------------	----------

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

18/ produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

(renvoi imprimé fiscal n° 2053)

ACC DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Capital de 100 000 euros
Siège social : 5 rue Maréchal Vauban
Les Portes du Palio, 06300 Nice
RCS NICE 445 359 730
(Ci-après « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025 PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -53 553,49 euros de la manière suivante :

Perte nette comptable de l'exercice : -53 553,49 euros
En totalité au "Report à nouveau"

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40%
Exercice clos le 31/12/2023	15 300,00 euros	10 710,00 euros
Exercice clos le 31/12/2022	70 000,00 euros	70 000,00 euros
Exercice clos le 31/12/2021	66 000,00 euros	66 000,00 euros

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés.

Certifié conforme
Madame Angélique, Denise, Valérie, Renée DAU née MAZZACORI
Présidente



AND AS
LF EF